



Master droit commercial

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation/accréditation d'une formation étrangère. Master droit commercial. 2016, Dar Ar Uloom University. hceres-02029930

HAL Id: hceres-02029930

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02029930>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département des formations et
diplômes
Mission Europe et international

Rapport d'évaluation du Master de droit commercial

Université Dar Al-Uloom
Riyad, Arabie Saoudite

2015

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département des Formations et
Diplômes
Mission Europe et international

Pour le HCERES,¹



Didier Houssin, président

Au nom du Comité d'experts²



Jean-Jacques Ansault, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014.

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Université/institution: Université Dar Al-Uloom

Composante, Faculté ou département concerné: Faculté de droit (département droit privé)

Intitulé de la formation: Master de droit commercial

Site(s) où la formation est délivrée:

Ville(s): Riyad, Arabie Saoudite

Responsable de la formation:

Prénom et Nom: Hussein Al-Hussein

Profession et grade: Vice Doyen aux études supérieurs - Professeur associé

Membres du Comité:

-Prof. Jean-Jacques ANSAULT, Professeur de droit, Université de Rouen ;

-Prof. Patricia PARTYKA, Professeur de droit, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse.

-Prof. Philippe DIDIER, Professeur de droit, Université Paris Descartes ;

Délégué scientifique HCERES:

-Prof. Martin LEBEAU

Présentation de la formation

A la différence des autres structures d'enseignements du Royaume qui enseignent la matière juridique au sein d'entités plus larges, le programme du Master de droit, spécialité droit commercial, délivré par l'Université privée Dar Al-Uloom, créée en 2008, est assuré au sein d'une Faculté de Droit à part entière. Elle a été la première en Arabie Saoudite.

Mis en place en 2011, le Master de droit commercial offre une formation mixte. Il est tourné à la fois vers le renforcement des aptitudes professionnelles d'ordre pratique et vers la recherche scientifique. Il accueille aussi bien des filles que des garçons qui, bien que séparés (conformément à la législation saoudienne), suivent un cursus strictement identique.

Quant aux effectifs de ce programme, il y a 677 étudiants inscrits en Master pour l'année universitaire 2014-2015.

Le programme s'organise en 2 ans et se trouve dispensé à la Faculté de Droit. Il propose 6 cours obligatoires, 1 mémoire et 2 cours supplémentaires à choisir entre quatre propositions. En l'occurrence, le choix des matières optionnelles permet à l'étudiant de s'orienter vers une voie professionnalisante ou de recherche.

La formation affiche clairement plusieurs objectifs. Pour les étudiants qui envisagent un parcours plus axé sur la recherche, il s'agit avant tout de leur fournir des outils conceptuels susceptibles de leur permettre de faire avancer leur réflexion sur des problématiques contemporaines en droit commercial. Quant à la voie plus professionnalisante, elle vise à offrir aux étudiants, le plus souvent déjà insérés

dans la vie active, une spécialisation dans le domaine du droit commercial.

Description de la visite sur site

Résumé du déroulement :

Comme convenu entre le HCERES et l'Université Dar Al-Uloom, la visite sur site a eu lieu sur le campus de la Faculté de Droit de l'Université Dar Al-Uloom à Riyad. L'évaluation du programme est en conséquence basée sur ce que le comité a vu et entendu à l'occasion de sa visite sur le campus, tant en ce qui concerne le HCERES que les représentants de la Faculté concernés. La visite a duré trois jours. Elle s'est déroulée du 30 mai au 1^{er} juin 2015. Durant la journée du 30 mai, le comité a pu visiter les locaux et les services de la Faculté de Droit au sein de l'Université. Les deux autres journées ont été consacrées à des entretiens avec les différents acteurs de la formation. Cette visite a permis au comité de rencontrer les principaux acteurs qui participent au programme dans le campus. Grâce à cette visite et aux efforts de toutes les parties intervenantes, le comité a acquis une grande compréhension du programme d'une manière très productive et efficace.

Organisation de la visite :

Le calendrier de la visite a été proposé au comité à son arrivée sur le campus. Il était déterminé en fonction des exigences du comité. Sur place, le comité a eu la possibilité de modifier le planning s'il le souhaitait. Mais comme le planning prévisionnel correspondait à ses attentes, aucune modification n'a été effectuée.

Coopération de la formation et de l'établissement à accréditer:

Le comité voudrait saluer la coopération remarquable du Doyen de la Faculté de Droit ainsi que celle de tous les intervenants au sein du programme. Toutes les demandes faites depuis Paris ou pendant la visite ont reçu des réponses positives et ce, dans des délais très rapides. Sur place, les membres du comité ont pu consulter à leur guise tous les documents qu'ils jugeaient nécessaires à leur parfaite information. Sous réserve des conséquences induites par le principe de non-mixité des enseignements, les membres du comité ont pu accéder aux locaux dans lesquels se déroulent le programme. A ce propos, ils soulignent que les bâtiments réservés aux étudiants et les locaux réservés aux étudiantes sont exactement identiques en termes d'espace et d'infrastructures (restaurations, piscine notamment). Il faut noter également l'existence de salles d'enseignement où étudiants et étudiantes assistent au même cours malgré une séparation matérielle. En conclusion, ces remarquables conditions de travail permettent aujourd'hui au comité de rendre un rapport objectif sur la situation du diplôme à expertiser.

Personnes rencontrées :

Au cours de l'expertise, le comité a rencontré les personnes suivante :

- Intervenants au sein du programme :
 - Dr. Faysal Al Waalan, Doyen de la Faculté de Droit ;
 - Dr. Abdelaziz Al Fadli, Vice-Doyen de la Qualité et du développement ;
 - Dr. Abderrahim Anter, Superviseur de l'Unité de la Qualité ;
 - Pr. Hossein Al Hossein, Vice-Doyen des Etudes supérieures ;
 - Dr. Ahmed Aghrir, superviseur du Programme du Master;

- Dr. Ahmed Aghir et Dr. Maya Khater, Responsables de l'orientation académique ;
 - Dr. Ahmed Saguih, Dr. Fahd Al Inzi et Dr. Saleh Al Fadel, Membres du conseil consultatif de la faculté ;
 - Dr. Adil Hamad, Responsable de l'Unité des Lauréats et de l'orientation du Marché de l'emploi.
- Instances de l'Université :
 - Abdulaziz Ali Al Tuwaijri, Président du conseil d'administration ;
 - Dr Abdullah Al-Mudimigh, Directeur de l'Université ;
 - Mr. Moath Hamzi AbuAlRub, General Registrar.

Le comité a pu également reconstruire collectivement, des membres du corps enseignant, des étudiants et des étudiantes du Master, des étudiants diplômés du Master. Il est à noter que ces réunions ont réuni, ensemble, hommes et femmes sans difficulté particulière.

Le comité souhaite remercier l'ensemble des personnes rencontrées pour le temps qu'elles ont bien voulu consacrer à nos échanges et pour la précision des réponses apportées aux questions posées.

Problèmes éventuels:

Le comité a pu exercer sa mission dans d'excellentes conditions. Aucun problème particulier n'est à relever.

Synthèse de l'évaluation

Appréciation globale

S'agissant de la structure du programme, le Master en droit commercial s'étale sur 2 années qui, chacune, sont divisées en 2 semestres ou niveaux. En tout, il y a donc 4 niveaux. Le cursus comprend 8 matières et un mémoire. Il convient de relever que 6 matières sont obligatoires et 2 sont optionnelles. Ces 2 matières optionnelles sont à choisir parmi les 4 proposées. Quant au volume horaire, il semble relativement faible puisqu'il est de 9h par semaine pour les deux premiers semestres, 6h pour le troisième, étant entendu que le quatrième semestre est consacré au mémoire. Ainsi conçu, le diplôme compte 360h au total. Quant au travail de recherche que constitue le mémoire, le comité a pu relever qu'il était très encadré, tant sur le choix du sujet que sur le suivi de l'étudiant. Il porte principalement sur des sujets qui ont une réelle incidence pratique. Les cours sont enseignés en arabe. Un seul cours optionnel (droit international du commerce) est délivré en anglais. Un « programme complémentaire au Master », destiné aux étudiants qui ne connaissent pas le droit saoudien ou qui viennent d'autres spécialités, est également proposé. Il convient de souligner la mise en place d'un « Club de droit » qui tend notamment à faire le lien entre les enseignants et les étudiants. Il intervient aussi dans l'organisation de manifestations au sein du diplôme.

Le taux de réussite par rapport au nombre d'inscrits est extrêmement élevé. Il est de près de 100%. A ce jour, on compte peu d'échec (1 seul) et d'abandon (1 à 3 selon les années). Lorsque l'on observe les résultats dans le détail, il apparaît qu'ils sont bons voire très bons (une majorité de A+ et de A ; pas ou peu de D et de F). En toute hypothèse, en fonction des résultats, l'emploi du temps est susceptible d'être aménagé. Il convient de souligner que l'ensemble des dispositifs d'aide à la réussite (accompagnement par un orientateur académique par exemple) ont un impact significatif sur le niveau des étudiants.

D'une manière générale, l'organisation systématique du suivi des diplômés n'est pas encore en vigueur.

Toutefois, cette absence de suivi est moins problématique qu'au niveau de la Licence dans la mesure où 90% des étudiants sont déjà insérés dans le monde professionnel.

Quant à la mobilité des étudiants dans l'organisation de ce cursus, elle s'organise essentiellement avec d'autres Universités du Royaume. Pour le reste, plusieurs accords de partenariats sont en cours de négociation, notamment avec des Universités françaises (Paris 2), américaines (Michigan), marocaines (Mohammed IV) et égyptiennes (Le Caire). Pour l'instant, la formation ne comporte pas de programme global pour assurer la poursuite du cursus à l'étranger notamment en doctorat.

S'agissant des étudiants qui se consacrent exclusivement au Master et n'exercent pas d'activité professionnelle parallèlement, on ne peut que se réjouir que l'insertion professionnelle soit considérée comme un objectif important dans la politique de l'établissement. Pour ces étudiants, le Master s'attache à établir un lien constant entre les compétences juridiques acquises par les étudiants et le monde professionnel. Le souci de l'insertion professionnelle des étudiants se traduit par de nombreuses initiatives. Parmi celles-ci, on relevera que sont organisés régulièrement des séminaires de préparation à l'insertion professionnelle ; une très importante « journée annuelle des métiers » où plus de 150 entreprises sont représentées. Il convient de souligner que l'existence du Master de droit commercial contribue à l'augmentation des effectifs en Licence dans la mesure où certains étudiants ont déjà pour objectif de poursuivre leur cursus dans ce Master. Les intervenants pensent, qu'à l'avenir, il y aura donc davantage d'inscriptions de lauréats de Licence en Master. Ceci dit, l'on peut s'interroger sur la portée de la synergie entre les deux formations.

En pratique, dès lors que ce sont des étudiants déjà insérés dans la vie active (salariés, professions libérales, fonctionnaires) qui sont les plus nombreux au sein de la formation, on comprend que les instances de la Faculté déterminent surtout le choix des matières enseignées en fonction des attentes du marché de l'emploi et plus exactement de la demande de formation. Il s'agit avant tout de répondre aux besoins immédiats de formation des professionnels en droit commercial. Pour permettre à ces étudiants de suivre les enseignements dans de bonnes conditions, les cours sont organisés après 18h et le samedi. Dans cette perspective, le contenu des cours est toujours très orienté vers des questions pratiques. Le module hebdomadaire de « tribunal fictif » est particulièrement apprécié par les praticiens.

Dans ces conditions, il n'y a rien de surprenant à ce que le programme attire de plus en plus d'étudiants - ils sont aujourd'hui 677 à suivre la formation -, séduits par l'excellente réputation de la formation. Concrètement, les effectifs ont augmenté de 18% en 2014. La qualité et la disponibilité des enseignants, recrutés sur l'exigence d'un double profil - scientifique et académique - et des intervenants extérieurs (certains étudiants sortis majors du diplôme interviennent comme conférenciers dans le Master) et la fluidité de la circulation de l'information au sein du diplôme grâce notamment à un système informatique d'excellente facture renforcent cette attractivité. L'accréditation par l'HCERES permettrait de passer un cap au regard des perspectives de développement du diplôme.

Points forts :

- L'organisation du diplôme offre aux professionnels une formation de qualité en droit commercial. Quoique le programme puisse paraître, à première vue, un peu léger en volume horaire, il donne pleinement satisfaction au public professionnel, principalement visé, en recherche de qualification et de spécialisation. Au regard de l'agencement des horaires de cours, la formation est parfaitement adaptée aux contraintes des étudiants professionnels.
- S'agissant des cours dispensés, le programme se démarque des enseignements d'autres Universités, davantage centrés sur le droit musulman. Ce faisant, le Master de droit commercial apparaît moderne, novateur et audacieux.
- A l'occasion de sa visite sur le site de la formation, le comité a pu se rendre compte de l'investissement extrêmement important du Doyen, des Vice-Doyens ainsi que tous les membres de la Faculté de Droit au sein du diplôme. Ce dévouement mérite d'être tout particulièrement souligné. Il témoigne d'une réelle implication dans le programme et du souhait de fournir la meilleure formation juridique aux étudiants en droit de l'Université Dar Al-Uloom.
- Les enseignements au sein du Master s'adaptent efficacement à l'évolution de la société saoudienne. Cette faculté d'adaptation se trouve renforcée par les liens étroits qu'entretiennent les instances de la Faculté et celles de l'Université.
- La Faculté crée, maintient et développe des relations fortes avec le monde professionnel. Ce faisant, elle est à l'écoute des besoins du marché de l'emploi. Les différents intervenants sont très soucieux de l'épanouissement intellectuel des étudiants. En termes de contenu des enseignements, ils répondent aux exigences d'étudiants qui sont déjà, en grande majorité, des professionnels du droit.
- Le programme fait intervenir des enseignants de qualité, qui, au regard de leur curriculum vitae, disposent d'un solide bagage académique et de connaissances pratiques significatives.

Points faibles :

- S'agissant du volet « recherche » du Master, la formation ne s'appuie pas aujourd'hui suffisamment sur les travaux individuels et collectifs des intervenants. Autrement dit, l'adossement du diplôme à la recherche prête quelque peu le flanc à la critique. Il n'y a pas de structure scientifique d'accueil des chercheurs en droit, tel un laboratoire.
- L'offre d'ouvrages à la bibliothèque paraît bien insuffisante au regard des potentialités du diplôme.
- La très grande majorité des cours est donnée en langue arabe. Seul un cours optionnel, « Droit international du commerce », est assuré en langue anglaise. L'on peut aussi regretter l'absence de cours d'anglais des affaires. Cela pourrait être un handicap pour attirer des étudiants étrangers dans une Faculté qui aspire à plus d'attractivité sur le plan international. En outre, cette organisation n'est pas de nature à inciter un lauréat à partir parfaire son cursus dans une Université étrangère.

Recommandation pour l'établissement

- L'effort de consolidation pédagogique du programme de Master devrait être poursuivi. Sans aucun doute, le Master de droit commercial répond aux besoins du marché saoudien. Sur le volet « pratique » du diplôme, il serait toutefois bénéfique de réaliser un suivi plus systématique des étudiants diplômés pour obtenir d'eux un retour d'expérience plus fin encore.
- En toute hypothèse, la politique de développement de la bibliothèque gagnerait à être accentuée. Dans l'idéal, il conviendrait de procéder à l'acquisition massive d'ouvrages juridiques, y compris en langue étrangère et ce, dans la perspective d'un développement international.
- Les efforts du Doyen, de la Faculté et de l'Université pour améliorer l'apprentissage d'autres langues et notamment du français et de l'anglais devraient être renforcés. Ils sont de nature à permettre un rayonnement de la Faculté de Droit au niveau international.
- A la suite de l'étude du dossier fourni et de la visite sur le site, le comité relève que la Faculté de Droit va être confrontée à plusieurs problématiques dans les années à venir.

D'abord, dans la mesure où le Master en droit commercial accueille majoritairement des professionnels, se posera assez vite la question de l'articulation entre la Licence et ledit Master. Il faudrait parvenir à lier harmonieusement les deux diplômes, lesquels mériteraient d'être davantage pensés dans un mouvement de continuité. En toute hypothèse, il peut sembler délicat pour un même diplôme de proposer une formation qui se veut « professionnalisante » tout en cherchant à promouvoir des activités de « recherche ». Peut-être faudrait-il séparer plus clairement ces deux dimensions. Quoi qu'il en soit, toujours d'un point de vue prospectif, le succès du développement du programme de Master de droit commercial quant au volet « recherche » se trouvera conditionné à terme par l'ouverture d'un programme de doctorat. A l'évidence, l'ouverture d'une telle formation permettrait d'augmenter les recrutements en Master. En effet, les étudiants diplômés sont obligés de s'expatrier s'ils souhaitent poursuivre un programme de doctorat. De manière générale, il conviendrait de valoriser de manière plus significative la recherche, qu'elle soit individuelle ou collective. Dans le même sens, il pourrait être envisagé la création d'une structure d'accueil pour les chercheurs en droit. Pourraient être ainsi définis des axes de recherche qui permettraient à la Faculté d'être mise en valeur sur le plan national, voire international. Dès lors que le diplôme envisage une reconnaissance internationale, l'aspect scientifique mérite d'être développé.

Ensuite, le souhait affiché d'une ouverture à l'international devrait passer par un renforcement de l'apprentissage de langues étrangères et par la multiplication des cours dans d'autres langues que l'arabe.

Par ailleurs, au regard de l'accroissement des effectifs étudiants, les moyens matériels supplémentaires - locaux, salles de cours - devraient être envisagés. Et de fait, il conviendrait de maintenir, dans ce contexte, la qualité de l'encadrement et du pilotage de ce cursus. Au regard de cette évolution prévisible, l'idéal serait de procéder à des recrutements supplémentaires et tout particulièrement à des recrutements d'enseignants, sans que ceci n'affecte, bien sûr, la qualité du contenu pédagogique des cours. Ceci permettrait, en outre, aux enseignants en place de se consacrer davantage à des projets de recherches afin d'asseoir encore plus la renommée de l'Université. S'agissant de cette politique de recrutement, l'accent pourrait également être mis sur l'embauche d'enseignantes car il semble que, dans ce contexte de non-mixité, de tels recrutements soient plus difficiles.

Enfin, les besoins de la société saoudienne apparaissent en constante évolution. A ce propos, les organismes publics envisagent l'embauche massive d'étudiants formés en droit administratif. Cette branche du droit mériterait donc d'être développée. On ne peut que se réjouir de la volonté des instances de la Faculté de diversifier l'offre de Master avec l'ouverture prochaine d'un programme de droit administratif.

Riyadh, 23 Juin 2015



A

Monsieur Didier HOUSSIN
Président en exercice du HCERES

Monsieur le Président,

Suite à votre lettre relative aux rapports d'évaluation et décisions d'accréditation de formations-Dar Al Uloom du 15 Juin courant, je tiens tout d'abord à remercier les experts pour leur travail professionnel d'évaluation des programmes de notre Faculté de Droit, Licence et Master, et pour les remarques et recommandations pertinentes qu'ils ont faites dans leurs Rapports, qui nous guideront, certainement, dans notre processus d'évaluation et de développement de nos programmes dans les années à venir. Nous tenons à remercier en particulier le Délégué scientifique HCERES, Dr. Marin le Beau, et la Chargée de projet HCERES, Mme. Elsa Bedos pour leur grande expertise qui nous a beaucoup servi.

Je vous signale aussi que nous avons déjà pris des initiatives au sujet de notre bibliothèque en termes d'achat de nouveaux ouvrages et également d'ouverture sur les bibliothèques numériques.

Aussi, la Faculté a décidé d'encourager davantage les membres du corps enseignant et les orienter vers la recherche, voire lier toute promotion ou position académique et administrative ou plus de motivations à la recherche.

Dans le cadre du développement de son plan d'études, la Faculté tend vers la création de nouvelles matières en vue de répondre aux exigences du marché de travail, et aussi compte donner plus d'importance et de place aux langues étrangères, notamment le Français et l'Anglais.

Nous saluons hautement ce que les experts nous ont proposé et souligné comme recommandations et points faibles, et nous sommes très réjouis par leur témoignage professionnel à propos de notre Faculté et de nos points forts. Nous n'avons aucune remarque ou réserve à faire sur les rapports des experts.

Veillez agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

Le Doyen



Dr. Faysal Al Waalan

Paris le 15 juin 2015

DECISIONS RELATIVES A L'ACCREDITATION

1. Le Bachelor de droit de la faculté de droit de Dar Al-Uloom University est accrédité pour 5 ans (juillet 2015 - juillet 2020), suite à l'avis favorable du comité d'experts.
2. Le Master de droit de la faculté de droit de Dar Al-Uloom University est accrédité pour 5 ans, (juillet 2015 - juillet 2020), suite à l'avis favorable du comité d'experts.



Didier HOUSSIN